

Attestation sur l'honneur de conformité vaccinale

Je soussigné..... responsable légal de l'enfant
né(e) le..... à, scolarisé en classe de à
l'école de atteste sur l'honneur que
les vaccinations obligatoires* de mon enfant sont à jour.

Date :

Signature :

***Vaccination et obligation**

Les obligations vaccinales sont définies par l'[article L3111-1 du Code de la santé publique](#) et peuvent varier dans le temps.
Aujourd'hui, l'inscription d'un enfant né après le 1er janvier 2018 dans une collectivité nécessite obligatoirement les 11 vaccinations suivantes :

- Antidiphtérique
- Antitétanique
- Antipoliomyélitique
- Contre la coqueluche
- Contre les infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Contre le virus de l'hépatite B
- Contre les infections invasives à pneumocoque
- Contre le méningocoque de séro groupe C
- Contre la rougeole
- Contre les oreillons
- Contre la rubéole

([Article L3111-2](#) modifié par la [loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017](#) - art. 49 (V)).

Les enfants et adolescents nés avant le 1^{er} janvier 2018 sont, eux, dans l'obligation d'être à jour des trois vaccins suivants, les autres étant seulement recommandés : diphtérie, tétanos et poliomyélite.